



Litige garagiste c4 picasso

Par **sorilan**, le **30/03/2016** à **23:32**

bonjour,

Voilà je vous expose mon problème, j'ai fais changer les coussins d'air mon c4 Picasso, lors de la sortie du garage je me suis rendu compte que la voiture ne tenais pas la pression et remonter aléatoirement, comme si les coussins n'avaient pas été changé, remarque faite au garagiste, sa réponse et que c'est normal. Quinze jours plus tard gros bruit a l'arrière et la voiture a plat ne veut plus se gonfler, boudin complètement sorti de son logement (photos a l'appuis). Je vais voir le garagiste qui me dit qu'effectivement ce n'est pas normal est veut la revoir, je lui amène mardi 29 mars, a ce jour, mercredi 30 mars il me dit que c'est une durite d'air qui a lâché, et qu'il a fait un paramétrage des hauteurs du véhicule, et surtout qu'un boudin c'est percé lors de mon retour au garage, car il me dit qu'il ne fallait pas rouler avec. Or j'ai roulé comme le préconise le constructeur en dessous de 10km, pour tous cela il me demande de payer de nouveau un coussin d'air plus durite plus diagnostic (200€). Les préconisation du constructeur sont les suivantes pour le changements de cette pièces, changer le boudin ainsi que les durites, et paramétrage des hauteurs, au jour de la réparation le garagiste n'as fait que changer les boudins mais n'as pas changer les durites ni fait le paramétrage. Je ne suis pas d'accord pour payer, une faute que j'estime de sa part. Lui me dit que c'est de ma faute est si je ne veut pas payer il ne me rend pas la voiture. Que doit je faire? J'espère avoir été assez clair dans mes explications, et attend une réponse de votre part. Merci par avance.

Cordialement.